

**COMMUNE
DES PAVILLONS SOUS BOIS
93320**

PERMIS DE DEMOLIR
DELIVRE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

DESCRIPTION DE LA DEMANDE

Demande déposée le 06/07/2022

Par : Madame PERICHAUD ISABELLE
Demeurant à : 7 ALLEE HENRI
93320 LES PAVILLONS-SOUS-BOIS
Représenté par :
Pour : Démolition d'une annexe
Sur un terrain sis à : 7 ALLEE HENRI - F78 - ZONE UG

référence dossier

N° PD 093057 22 B0008

Surf. de plancher démolie : 0 m²

Nb logement existant : 1

Nb logement(s) démolé(s) : 0

Destination : Habitation

AFFICHAGE

DU 01/08/2022

AU 01/10/2022

Le Maire,

Vu la demande de permis de démolir susvisée ;
Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 451-1 et 2, R 451-1 à 4 ;
Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 31/01/2017 et modifié le 20/07/2018 ;
Vu la délibération n° 2007/113 du Conseil Municipal en date du 17/09/2007 ayant institué le permis de démolir sur l'ensemble du territoire de la Commune ;
Vu l'avis de dépôt en mairie en date du 08/07/2022 ;

ARRETE

ARTICLE 1 : Le permis de démolir est **ACCORDE** sous réserve des droits des tiers.

Déposé en Préfecture

Le **- 1 AOUT 2022**

Le **26 JUL. 2022**

Le Maire,



Katia COPPI